

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne  
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

Arrêté du Président

**N°2020-7**

MC/HD

**OBJET** : Examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – Ile-de-France **Composition du jury**.

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et relevant respectivement des échelles C1, C2 et C3 de rémunération.

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2019-100 du 27 avril 2019 portant ouverture de la session 2020 des concours externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – Ile-de-France/Centre Val-de-Loire,

Vu l'arrêté n° 2019-247 du 26 novembre 2019 portant liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2020,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « C »,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2020 de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – Ile-de-France,

**ARRETE**

**Article 1** : Le jury de la session 2020 de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – Ile-de-France, se compose comme suit

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20200108-2020-7-AR  
Date de télétransmission : 09/01/2020  
Date de réception préfecture : 09/01/2020

### **Collège des fonctionnaires territoriaux**

Alain CUTILLAS, ingénieur territorial à Pantin

Stéphanie DA SILVA, ingénieur territorial principal au département de Seine-Saint-Denis

Alex HOURSON, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au SYREC 92

Déborah MABILLEAU, technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à Aulnay-sous-Bois

Jean-Roland MICHEL, technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à Aulnay-sous-Bois

Karine MULLET, ingénieur territorial principal à Nogent-sur-Marne

Bruno PEYREL, technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à Meudon

Christelle VAPAILLE, représentante du personnel de catégorie « C » à la CAP

### **Collège des personnalités qualifiées**

Djamila BENKERROU, chef de secteur espaces publics à l'EPT Est-Ensemble

Vincent CHRETIEN, président du jury, directeur des services espaces verts, propreté et déchets à l'EPT Plaine Commune

Madame DRAÏ-VILLAUME, nutritionniste et formatrice, retraitée

Olivier FERNANDES PEDRO, technicien opération construction maintenance à la région Ile-de-France

Eric GARREAU, chef de projet audiovisuel à Aubervilliers

Rachelle MARSAT, adjointe au responsable des espaces verts à Neuilly-sur-Seine

Fabrice PERROT, chef de service bâtiment, retraité

Samir SAID, responsable entretien général Lycée à la région Ile-de-France

### **Collège des élus locaux**

Marie-Christine BAILLET, conseillère municipale d'Asnières-sur-Seine

Marie-Line CLARIN, conseillère municipale de la Courneuve

Jacques DJENGOU MBOULE, conseiller municipal délégué de Boissy-Saint-Léger

Claire MARTI, adjointe au maire de Cachan

Christophe PAQUIS, adjoint au maire des Lilas

Laurent POUJOL, adjoint au maire de Wissous

Viviane VAN DE POELE, suppléante du président du jury, conseillère municipale déléguée de Romainville

Bertrand VAN DAMME, adjoint au maire de Maulette

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 8 janvier 2020  
Pour Le Président et par délégation,  
La Directrice des concours,



  
Martine BARBEROUX

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20200108-2020-7-AR  
Date de télétransmission : 09/01/2020  
Date de réception préfecture : 09/01/2020